

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires

INITIATION À LA CHASSE À L'ARC

Vendredi 20 mai, au lycée de Mesnières en Bray, s'est déroulée une journée d'initiation à la chasse à l'arc avec Frédéric Houdeville, membre de l'ASCA, accompagné des formateurs de la FDC76, Christophe Barre et Philippe Leboucher. Ils ont pu transmettre à une trentaine d'élèves de l'institution, tous plus motivés les uns que les autres, les rudiments de la connaissance des matériels et de la pratique de cette chasse. Une première approche en vue de la formation officielle qui aura lieu samedi 17 septembre à la Maison de la Chasse et de la Nature.

P. Leboucher



CONDITIONS DE MISE EN PLACE DES CLÔTURES CONTRE LES DÉGÂTS DE SANGLIERS

La Fédération des Chasseurs prête, chaque année, du matériel de clôture électrique aux agriculteurs pour protéger leurs cultures contre les dégâts de sangliers. Plusieurs conditions sont requises pour qu'un agriculteur puisse prétendre à ce prêt de matériel. La parcelle doit tout d'abord être située dans une zone dite « prioritaire », là où le risque de dégâts est important, les surfaces protégées étant essentiellement du maïs. Les surfaces en maïs sur le département étant conséquentes, il est bien sûr inconcevable de protéger l'ensemble des parcelles. La clôture doit impérativement être posée avant le semis et de préférence démontée dès que le maïs atteint une dizaine de centimètres. L'agriculteur ou le chasseur riverain doit être signataire d'une convention avec la Fédération des Chasseurs. Enfin, un chèque de caution du montant de la valeur du matériel prêté est demandé, puis restitué lors de la récupération du matériel.

J. Sautreuil

LES ARRÊTÉS D'ATTRIBUTION GRANDS GIBIERS SONT ENVOYÉS

Les arrêtés d'attribution « grands gibiers » pour la saison de chasse 2016/2017 sont arrivés dans les boîtes aux lettres (pour les demandeurs ayant retournés leur demande de plan de chasse en temps et en heure). Pour mémoire, si vous disposez d'un bracelet de chevreuil ou de sanglier attribué à l'approche, vous pouvez aller chasser le renard dans les mêmes conditions prévues pour ces espèces dès le 1^{er} juin. N'hésitez pas à joindre votre technicien de secteur pour tout renseignement complémentaire, vous trouverez ses coordonnées sur notre site internet.

J. Sautreuil



LES LECTEURS VOLENT DE LEURS PROPRES AILES

Les lecteurs d'ailes de la FDC76 et de l'ACDPM se sont retrouvés à l'initiative du référent départemental Fabien OUINE au siège de l'ACDPM le 21 mai pour une première séance collective de lecture. Au programme de la matinée, le tri des ailes par espèce, puis l'examen détaillé des ailes de sarcelles d'hiver afin d'en déterminer l'âge et le sexe. Un examen en 2 étapes au moins, avec un contrôle à l'issue de la première lecture. Et à l'autre bout de la chaîne, Fabien pour la saisie informatique des données. Au final, ce sont 140 ailes essentiellement de sarcelles d'hiver qui ont été passées en revue au cours de cette première séance qui s'est déroulée dans une excellente ambiance et qui a été très formatrice pour l'ensemble des participants. D'autres séances sont programmées pour analyser la totalité des ailes récoltées en baie de Seine dans le cadre de l'étude ANCGE/FNC/ISNEA.

D. Vestu



10^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU FESTIVAL ANIMALIER

Depuis le début de la semaine, le personnel technique s'est mobilisé pour préparer la dixième édition du festival animalier sur le thème «les animaux à toutes vitesses». 1 500 enfants du primaire sont attendus du 6 au 10 juin à la Maison de la Chasse et de la Nature. Ils découvriront parmi les 7 ateliers proposés, l'atelier des inventions (parallèle entre les inventions humaines inspirées des animaux) ou encore l'atelier des fables (le lièvre et la tortue). Sous la coordination de Michel Raulin et Daniel Vestu, l'équipe du personnel de la FDC76 (salariés, services civiques, stagiaires et bénévoles) est venue prêter main forte pour la préparation. L'inauguration aura lieu lundi 6 juin en présence de nombreuses personnalités.

D. Vestu

En direct du pôle REZH'EAU

RESTAURATION DE TOURBIÈRES DANS LE PAYS DE BRAY HUMIDE

Le comité de suivi du projet de restauration de tourbière s'est réuni mardi 24 mai 2016 à la Maison de la Chasse et de la Nature. Lors de cette réunion, les participants ont pu débattre des différentes propositions techniques et financières proposées pour la réalisation des travaux, identifier les principales sources et conditions de financement et analyser le cadre réglementaire applicable pour la mise en œuvre de ce projet. En concertation avec les membres du comité de suivi, le pôle REZH'EAU assurera prochainement le montage des différents dossiers (demande de subvention, loi sur l'eau...).

P. Levesque



FORMATION TECHNIQUE SUR LA RECONNAISSANCE DES GRENOUILLES VERTES

Sur l'invitation du PnrBSN, les animateurs de la cellule « zones humides » du pôle REZH'EAU ont participé en 2015 et 2016 à une formation sur la reconnaissance des différentes espèces de grenouilles vertes. En effet, ce groupe d'espèces possède de fortes capacités d'hybridation ce qui ne facilite pas leur détermination au cours des inventaires naturalistes. Par ailleurs, la présence ou l'absence de certaines espèces ou hybrides peut également orienter certains choix de gestion ou restauration de réseaux de mares.

P. Levesque